



Chers membres de l'ADHPR,

Votre comité vous adresse aujourd'hui une synthèse des actions menées, par ses soins, depuis la fondation de l'association afin que vous disposiez régulièrement d'informations sur le dossier R3, secteur Riddes-Fully-Martigny :

- Notre association s'est constituée le 29 janvier 2026.
- Pour rappel notre association a pour but de défendre les intérêts et la sécurité des résidents, propriétaires et usagers de la plaine du Rhône, dans le secteur susmentionné, en lien avec les risques naturels et les infrastructures hydrauliques existantes du Rhône.

Elle veille à la mise en œuvre rapide des mesures sécuritaires préconisées par les auteurs du projet R3, telles qu'approuvées par les autorités fédérales.

- Quelques dates vous montreront, mieux que tout, l'impérieuse nécessité de notre action :
 - 2003-2014 : développement et approbation du PA-R3 par le Conseil d'Etat.
 - 2015 : acceptation par le peuple valaisan (57%) d'un fond financier dévolu à R3.
 - 2016 : dossier officiellement approuvé par le Canton de Vaud, du Valais et la Confédération.
 - 2021 : décision du Conseil d'Etat de réviser le projet.
 - 2024 : livraison de l'étude de Cristophe Voyame sur le PA-R3 , étude réductrice du projet, basée sur les thèses soutenues par l'UDC et l'ADSA, association de défense des sols agricoles.
 - 2025 : octobre, élaboration des lignes directrices du Conseil d'Etat pour adapter le Projet PA-R3 aux recommandations Voyame.
 - 2026-2027 : Le Grand Conseil et la Confédération devront à nouveau se prononcer sur le projet modifié.

2016 → 2026 10 années perdues dans l'avancement du dossier

L'annonce faite, en automne dernier, par le département compétent de réaliser les travaux de sécurisation de notre secteur entre 2038 et 2062 est inacceptable.

Nous avons fait les tâches suivantes jusqu'à ce jour :

- Février 2026**
- ° Annonce de la constitution de notre association
 - ° Distribution de flyers dans toutes les boîtes à lettres sur Fully
 - ° Publications sur Facebook pour motiver des adhésions
 - ° Courrier au Conseil d'Etat, aux Communes de Martigny, Saxon, Riddes, Leytron, Saillon, Fully, à la préfecture du district de Martigny, à l'OFEV (service fédéral en charge des cours d'eau), au SDANA (service cantonal en charge des dangers naturels).
Réponses positives de Fully, de la préfecture, de l'OFEV, du SDANA
Pas de réponses des autres communes
 - ° Publication dans la presse JDF, Carrefour, NF, Gazette, Canal 9
- Mai 2026**
- ° Campagne STOP à 20 ans d'attentes
 - ° Sensibilisation à l'urgence de réaliser les travaux R3 dans le secteur Riddes-Martigny et spécialement sur Fully :
6900 personnes et 125 ha zone à bâtir en zone rouge danger Rhône
 - ° Publication dans la presse idem février avec Rhône FM en plus
 - ° Publication sur Facebook
 - ° Mail à la commission d'enquête parlementaire sur Sierre-Chippis et aux chefs des groupes parlementaires du Grand Conseil
 - ° lettre au Conseil d'Etat le 22 mai 2026
Voir synthèse du contenu en pièce jointe
- Juin 2026**
- ° participation à la séance publique pour la population de Fully du 2 juin avec intervention de la Commune et du SDANA sur :
 - + dangers d'inondations du Rhône sur Fully
Carte des dangers
 - + Plan d'alarme et d'intervention, gestion des dangers
 - + Plan d'aménagement de zones et règlement des constructions avec dangers existants
 - ° À la suite de cette séance, la commune a demandé la clause générale de police au Canton pour accélérer la sécurisation de Fully.
- Février-juin 2026**
- ° 8 séances de comité
 - ° 2 séances comité et SDANA avec sur une séance participation de la Commune de Fully
 - ° Le SDANA nous demande de distinguer ce qui dépend des politiques et de la technique dans ce dossier.
La technique les concerne
La politique concerne le Grand Conseil et le Conseil d'Etat.
A mettre dans la technique :
Le projet lui-même avec 2 points dépendant partiellement du politique :
 - + la planification des travaux
 - + la gestion des SDA (surfaces d'assolements)
Une vraie pesée des intérêts en jeu doit assouplir cette gestion
 - A mettre dans la politique :
 - + la dotation en personnel nécessaire aux travaux
 - + les crédits pour l'exécution des travaux
Chantier du siècle → Moyens du siècle
 - + et comme mentionné ci-dessus aussi
La planification des travaux et la gestion des SDA

- Nous restons dans l'attente d'une réponse du Conseil d'Etat à notre courrier. Pour la suite, nous allons étudier le volet des responsabilités en cas d'inondations et analyser le projet prévu sur le secteur et vous tiendrons à nouveau informés
- Pensez à visiter notre site WWW.SOS-plainedurhone.ch
- Si vous avez des remarques, des questions, des infos à partager, adressez-les à ADHPR26@outlook.com

Nous comptons actuellement 230 membres.

Aidez-nous à élargir encore notre association. Nous annexons un bulletin de souscription pour vos amis que vous pourriez inciter à nous rejoindre.

La force du collectif est une garantie pour un Rhône sûr à échéance raisonnable.

Passez un bon été.

Merci pour votre soutien

Avec nos meilleures salutations

ADHPR

Pour le comité

Stéphane Bessero